

Chef technicien de l'environnement

Cas pratique faune terrestre et ses habitats

Concours section : Chef technicien de l'environnement

Epreuve matière : Cas pratique faune terrestre et ses habitats

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Concours : C.T.E. 2025

Veillez IMPERATIVEMENT cocher l'option choisie :

FFMA

FTH

BE

Le Chef du service départemental
Département X

à M. Le Préfet

Monsieur Le Préfet, afin de vous éclairer sur la problématique liée à l'augmentation de la population de cerfs élaphe (*Cervus elaphus*) au sein du massif boisé et les différents enjeux économiques et récréatifs associés, je vous prie de trouver ci-dessous les éléments que l'OFB peut vous apporter.

1. Situation - Diagnostic :

- Massif forestier de plus de 10.000 Ha
- Forêt privée
- Forte valeur forestière et donc financière
- Massif entouré de plaines céréalières
- Traversé sur toute sa longueur par une route nationale à très forte fréquentation.
- Population de cerfs élaphe en augmentation.

De cette rapide présentation, il apparaît que la situation s'est déjà problématique, tend à le redevenir en mettant en danger l'équilibre agro-sylvo-cynégétique ainsi qu'un risque de sécurité au travers des collisions

1. / 8...

routières (gibiers - ~~ratons~~). véhicules de transport)

Outre l'impact des grands cervidés sur les plaines céréalières et la remise en cause de la productivité de ces activités agricoles et donc leur rendement ainsi que la rémunération des agriculteurs, sont prégnants actuellement, une trop grande pression des populations de cervidés sur ce massif forestier remettrait en cause bon nombre de services rendus par ~~cette~~ cet écosystème ainsi que de nombreuses politiques publiques.

En effet, les forêts, au travers de la Stratégie nationale Bas Carbone, sont de véritables puits de carbone avec un objectif ambitieux de Neutralité carbone à l'horizon 2050 porté par le plan de relance France 2030 dont l'objectif est d'aider financièrement les propriétaires forestiers publics et privés en vue de renouveler leurs forêts et accompagner la résilience des forêts face au changement climatique.

L'objectif étant de porter ces actions sur 45.000 hectares de fait soit environ 50 millions d'arbres.

Or une population importante de cervidés a des impacts forts sur la flore.

- l'abreuvement empêche le développement de la flore, impacte la régénération par des sujets adaptés au changement climatique, retard de croissance, déformation des plans ayant un effet sur la valeur économique de la production forestière
- baisses des diversités des essences rendant ces massifs moins résilients au changement climatique

- l'écorçage et les frochis qui entament les arbres, les rendent plus sensibles au changement climatique et notamment aux périodes de sécheresse mais également aux

savaneurs tels que les insectes xylophages.

↳ Mieilleure connaissance de l'état des populations des corps étages

Afin de pouvoir échanger avec les différents acteurs socio-économiques du territoire concernés par cette problématique, il est nécessaire de s'appuyer sur des données et des tendances objectives, robustes et validées.

L'OFB s'appuie sur les Indicateurs de changement écologique (ICE).

Ces indicateurs ont été développés par des organismes de recherche français, le CNRS, l'INRAE et l'OFB en partenariat avec des organismes gestionnaires l'ONF et la FNC.

Ces ICE sont des outils robustes qui permettent d'adapter les différents leviers de réponse, de gestion et d'aménagement, afin de retrouver un équilibre biologique entre le gibier, les corps, et la forêt.

Les ICE sont définis en 3 familles :

- Abondance : suivi de l'abondance relative et des variations annuelles sur un même secteur, une même entité les Unités Agrégées, au travers de comptage nocturne sur des circuits prédéfinis et reproductibles parcourus à 4 reprises minimum.

- Performance : mesure et suivi de la variation annuelle de la condition physique des animaux de 1^{ère} et 2^{ème} année prélevés à la chasse. Mesures du poids, de la longueur des tarses des pattes antérieures. Évaluation d'un effet cohorte.

- Pression sur la flore : sur un réseau de placettes répartis sur l'ensemble du massif ou de l'UG évaluation de la pression des cervidés sur la flore (taux de consommation, abâtissement sur les essences ligneuses, semi-ligneuses et sur les semis et régénérations naturelles. Si la pression est trop forte possibilité de créer des exclus afin d'avoir

un état de développement de la faune attendue sur l'aire géo-climatique concernée.

Le recueil de ces ICE au travers de tableaux de bord par une UG ou un massif, permet de mettre en œuvre une gestion adaptative, évaluée et réévaluable, notamment au travers du plan de chasse.

3. Les moyens d'actions pour appuyer des réponses adaptées à cette situation

A court terme

+ Risque collision routière :

- Réduction de la vitesse de circulation des véhicules sur les portions de routes les plus sensibles et concernées par les passages à gibier.
- Mise en place de panneau de signalisation de passage de gibier, passage d'animaux sauvages type Panneau A 15b en début de massif forestier concerné par notre dossier
- Mise en place au niveau des zones et de site de passage de gibier définie après analyse terrain, de système de poteaux avec réflecteurs catadioptres pour éviter que les animaux soient bloqués ou affolés par les pleurs et ne se jettent sur la voie de circulation pour la traverser

+ Evaluation du taux de réalisation du plan de chasse cervidés sur le massif sur les 3 saisons cynégétiques précédentes. Evaluation qualitative / quantitative. (jeune; femelle; mâle adulte)
(faon; biche; cerf corne)

+ Evaluation du taux de réalisation du plan de chasse cervidés sur l'UG dont le massif forestier dépend avec les mêmes modalités. 3 saisons cynégétiques précédentes. Qualitative / quantitative

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Concours : C.T.E 2025

Veillez IMPERATIVEMENT cocher l'option choisie :

FFMA

FTH

BE

+ Contacter l'ensemble des propriétaires privés du massif et les inviter à se manifester ainsi qu'à faire remonter les dégâts de ceridés constatés dans leurs lots.

+ Contacter l'ensemble des exploitants agricoles du pourtour du massif pour les inviter à se manifester ainsi qu'à faire remonter les dégâts de ceridés constatés sur leurs cultures.

A moyen terme :

+ Organiser une réunion avec l'ensemble des acteurs socio-économiques concernés : Propriétaires forestiers privés, CRPF comité régional des propriétaires privés, Agriculteurs, Chambre d'Agriculture, FDC, DDT, OFB pour faire une présentation de la situation et présenter la méthode des ICE. Créer des groupes thématiques.

+ Mettre en œuvre les ICE en définissant les différents outils, la localisation de leur mise en œuvre. (parcours de comptage, planche d'évaluation de la pression de consommation, planche d'excl). Sachant que sur un massif de 4.200 hectares il avait été défini 450 placettes sur un massif de 10.000 hectares il faudrait a minima 100 placettes.

+ Mettre en place un suivi multi-acteurs, multi-partenaires de ces ICE. Faire des comptages avec chasseurs + techniciens de fédération des chasseurs + agriculteurs + forestiers

A long terme

+ Mettre en place un plan de chasse triennale avec une réévaluation annuelle en fonction des taux de prélèvements et des retours des tableaux de suivi ICE lors de la CDCFS du département.

actuelle, + Evaluer la pertinence de l'Unité cynégétique sur ce massif, soit en augmentant sa superficie pour englober l'ensemble des habitats concernant au développement de cette population de cerf élaphe.

+ Se servir de l'évolution de la loi 2023-580 du 10/07/2023 pour obliger les propriétaires forestiers de parcelle de 20ha et plus à adopter un plan simple de gestion

+ Inciter les petits propriétaires à se regrouper en vue d'adopter un plan simple de gestion dès les 20ha atteint

Ces 2 modalités en vue de mettre en place un accompagnement de ces propriétaires forestiers par une évolution des peuplements forestiers plus diversifiés et donc plus à même de supporter la pression des cervidés mais également les aléas associés au changement climatique.

+ Créer un organisme regroupant tous ces acteurs socio-économiques, interlocuteurs privés... 618..

sur ce dossier comme cela a été fait dans la Vienne avec Sylvain

4 - Les actions de communication

Au sein des différents réseaux socio-professionnels et lors de réunion, il apparaît opportun de diffuser la Brochure et le Guide technique élaborés en 2015 et téléchargeables sur:

<http://professionnels.gfb.fr/fr/doc-fiches-techniques/mini-populations-dongules-leurs-habitats-indicateurs-changement-ecologique>.

Les destinataires sont la Chambre d'agriculture du département X, le CRPF, les mairies concernées, les sociétés de chasse et la Fédération départementale des chasseurs.

Lors des réunions des sociétés de chasse, des Unités cynégétiques et de la CDCFS ces documents peuvent faire l'objet de présentation, d'explication et de démonstration.

Enfin, au travers de groupe thématique rassemblant les différents acteurs socio-professionnels concernés, des présentations d'expérimentations et de tests réalisés ou ayant moins bien marché sur d'autres tentatives peuvent être proposés notamment par la DDT avec l'appui de l'OFB.

